

Analyse critique de la notion de nominalisation en systématique

FEDERICO FERRERES MASPLÁ

Universidad de Barcelona

Cette contribution se limite à l'examen critique de la *nominalisation* en psychomécanique des subordonnées relatives et complétives françaises introduites par *qu-*. On fera allusion aux syntaxes de Chomsky et de Tesnière, non exemptes d'affinités avec celle de Guillaume¹. Tous ces linguistes soutiennent en fait le parallélisme entre la phrase simple et la phrase complexe de la grammaire traditionnelle et, comme dans celle-ci, les aspects sémantiques de la prédicativité et de la rection sont fort délaissés. Or, s'il est vrai que la psychomécanique a établi des analyses morpho-sémantiques unificatrices du paradigme *qui-que-quoi*, qui sont au coeur même du processus de la subordination, une nouvelle solution systématique s'impose, au vu de certaines apories.

1. NOMINALISATION EN QU- P ET SUBORDINATION

Chez Guillaume, la subordination d'une phrase en *qu-* répond à une insuffisance d'expression de langue. Ayant à construire une phrase (premier *moment*, M1, du temps opératif de construction: ébauche normale d'une phrase) avec un contenu de type nominal en accord avec la visée de discours (avec les paramètres de l'énonciation), il peut se trouver que ce contenu n'existe pas (1a), ne coïncide pas (2a) ou coïncide mal (3a) avec un nom (M2) disponible en langue:

1. En effet, le modèle guillaumien n'est pas sans rappeler, bien avant la lettre (leçon du 13 avril 1944 de Guillaume [1990: 243-244]), le modèle transformationnel de Chomsky (Structures syntaxiques, 1957), tous les deux dans la filière de Port-Royal. Il n'est pas exempt non plus d'affinités avec le modèle syntaxique de Lucien Tesnière, que Guillaume ne cite pas mais dont il adopte la terminologie. Ou est-ce le contraire? Cf.: "pronoms translatifs", "mécanisme translatif", chez Guillaume: 1989: 215, 116, leçon du 6 juin 1947; Tesnière, de son côté, avait rédigé une première version de ses *Éléments de syntaxe structurale* avant 1939, mais ils ne furent connus du public qu'après leur première édition, en 1959, cinq ans après sa mort.

- (1) a **Je suis persuadé SN.*
- (2) a **Écris des livres achetables* (**achetable*).
- (3) a *J'attends son pardon.* (Sémantiquement différent de *que P* en [3d])

En revanche, l'énonciateur peut trouver ce contenu dans une phrase verbale (M3). Or, celle-ci ne peut pas remplacer le nom de langue purement et simplement. Elle doit se plier à la *visée phrastique*, autrement dit aux contraintes de structuration de la phrase canonique simple. Et pour ce faire, il lui faut un traitement spécial (M4) *par le dedans* (par nominalisation interne: subordonnées relatives) *ou par le dehors* (par nominalisation externe: subordonnées complétives). "On transforme ainsi cette phrase en un nom fonctionnel, c'est-à-dire un nom qui, du dedans, est demeuré une phrase mais qui, du dehors, en vertu de l'appréhension dont il fait l'objet, est devenu l'équivalent d'un nom" (Guillaume, 1990: 243). Il y a un agent commun de ce traitement: la base pronominale /k/. Cette base pronominale permet de transformer une phrase verbale (construite par voie analytique, avec des mots) en un mot fonctionnel (processus synthétique inverse). Elle devient un *translatif* assumant une fonction à l'intérieur de la phrase transformée (paradigme *qui/quoi/que*: nominalisation interne):

- (2) b *On peut acheter des livres.*
- c —> *des livres qu'on peut acheter*
- d *Écris des livres qu'on peut acheter.*

ou ne l'assumant pas (le *que* de la "conjonction" ou, avec un élément recteur à gauche de *que*, des locutions conjonctives *pour que*, *puisque*, *vu que*, etc.: nominalisation externe):

- (1) b Il a raison.
- c —> qu'il a raison
- d Je suis persuadé qu'il a raison.
- (3) b Il me pardonne.
- c —> qu'il me pardonne
- d J'attends qu'il me pardonne.
- e J'attends jusqu'à ce qu'il me pardonne.

La phrase complexe apparaît donc comme une extension de la phrase simple (M5) et non pas comme la transformation de deux phrases simples en une. La phrase non nominalisée (la proposition principale) "s'étend et absorbe le nom fonctionnel construit précisément en vue de lui permettre de se compléter" (Guillaume, 1990: 244).

L'hypothèse guillaumienne implique, selon nous, trois aspects différents: premièrement, le nom de langue est le cadre structurel premier dans lequel vient se loger, *après*, à sa place, le nom de discours *qu-P*; deuxièmement, Guillaume établit un parallélisme *fonctionnel* entre les deux types de noms; enfin, son analyse implique des différences *sémantiques* entre les deux constructions, soit par inexist-

tence du nom de langue soit par différence de contenu et, en conséquence, la construction en *qu- P* est passible de subir des adaptations structurales avec la proposition principale.

Avec des nuances de détail selon les auteurs (*vid.* Boone, 1994: 31-32), la grammaire traditionnelle avait déjà établi un parallélisme entre la phrase simple et la phrase complexe, en assimilant la subordonnée relative à un adjectif épithète (et non pas à un "nom", comme Guillaume) et la subordonnée complétive/circonstancielle à un substantif sans/avec préposition. Les exemples (1)-(3) soulignent les limites de cette assimilation.

La perspective résolument syntaxique de Tesnière (1969, 2.^e éd.) rappelle également ce parallélisme : les subordonnants deviennent des *translatifs* de second degré (la conjonction *que* et la base *qu-* des pronoms relatifs), la subordination correspondant à la *translation* de second degré (Tesnière, 1969: 386, 549, 560). Il rapproche la subordination relative de la complétive. Mais, contrairement à la grammaire générative et transformationnelle, la phrase complexe est le résultat, non pas de la fusion de deux phrases simples en une phrase complexe, mais d'un "changement d'étage syntaxique" (Tesnière, 1969: 386), avec une liaison formelle également syntaxique assurée par le translatif.

Les rapports avec le modèle guillaumien sont clairs. Mais on soulignera deux aspects différentiels cruciaux. En ce qui concerne la subordonnée relative, Tesnière (ainsi que la grammaire transformationnelle) pose l'antécédent comme connu, la relative lui étant incidente. Dans le modèle guillaumien, l'antécédent ne fait pas partie de la phrase de départ. C'est la phrase tout entière tenant lieu de nom qui est d'abord ébauchée, l'antécédent étant ensuite extrait lors de la nominalisation interne. Par ailleurs, pour Guillaume la subordination en *qu- P* est un modèle de syntaxe génétique: c'est "un acte, un procès, une opération de pensée, pénétrable à l'analyse et comportant des moments successifs différents, susceptibles d'être identifiés et caractérisés" (Guillaume, 1990: 243). L'agent de la subordination lui-même, *qu-* (base de *qui-que-quoi*), est un pronom supplétif/complétif (Guillaume, 1989: 209-217), construit par un temps opératif (Moignet, 1974: 163-183; 181: 179-190), les différentes saisies de cette opération constructrice expliquant les divers types de subordination.

Mais l'explication de caractère trop mécanique des transformations à la chomskienne ou à la guillaumienne (*vid.* sections 2 et 3, *infra*) s'avère insuffisante, sinon impossible:

(4) **il fait le temps (Structure "profonde")*—> *le temps qu'il fait.*

(Exemple de Blanche-Benveniste et Van den Eynde, 1987: 22).

Les exemples (1)-(3) illustrent la complexité de la subordination en *qu- P*. Des contraintes lexico-sémantiques, actanciennes, syntaxiques, modales (en [3b], par exemple, le verbe est à l'indicatif, en [3d, e] au subjonctif) et énonciatives s'imposent.

2. LA NOMINALISATION INTERNE

2.1. Le Flem (1989a: 29-36) a fait une étude critique des principes transformationnels de Guillaume, en les comparant avec ceux de la théorie standard étendue de la grammaire générative. L'influence de cette dernière sur certains psychomécaniciens a modifié d'ailleurs de façon substantielle le programme génétique conçu par Guillaume et, voulant l'appuyer, ils le démentent. C'est le cas de Pierrard et de Guénette. (Le Flem, 1989a: 28-30). Pour une phrase complexe comme (7), ils dupliquent l'antécédent:

(5) *Passe-moi les livres. On doit inventorier les livres.*

alors que, selon Guillaume, on aurait :

(6) [P1 *Passe-moi* \emptyset \leftarrow P2 [*On doit inventorier les livres*]]

et, avec extraction du substantif et ajout du translatif régime :

(7) *Passe-moi les livres qu'on doit inventorier.*

Ces écarts d'analyse mis à part, Le Flem signale des défaillances relatives à la subordonnée appositive, aux modifications que doit subir l'antécédent (pronom personnel je \rightarrow moi qui..., démonstratif celui qui...), aux modifications sémantiques et modales de l'antécédent en forme superlative, aux conflits des déterminants, etc. Il suffit de comparer le contenu différent de l'extensité de l'article *les* en (5) (*On doit inventorier les livres* : tous ? ceux qui sont dans la bibliothèque X?) et en (7) (*Passe-moi les livres qu'on doit inventorier*: pas tous, seulement ceux qui sont connus de l'allocataire).

Toutefois, ces problèmes de détail n'entament pas le bien-fondé de l'analyse guillaumienne, rétorque Pierrard (1992: 196-199) en allusion directe à l'article de Le Flem. La nominalisation interne "permet (...) de rendre avec plus de vraisemblance des constructions où la génération de l'antécédent hors de la relative paraît peu plausible" (Pierrard, 1992: 196). Les exemples proposés:

(8) a *Onze heures déjà ! Et ma tante lady Éléonor Braybrooke qui n'arrive pas!* [Grevisse];

b *C'est à ton père que je raconterai tout.*

paraissent confirmer ce sentiment. On remarquera cependant que la relative implique toujours une prédication nouvelle par rapport à la phrase simple de départ, ce que laissent transparaître en (8a) l'expressivité reliée à l'exclamation (expression grammaticale formelle laissée en suspens) et la portée énonciative du connecteur *et* en début de phrase et, en (8b), le traitement expressif par *c'est* de la clivée, comme le signale d'ailleurs Pierrard dans un article précédent (1986: 264-265). En conséquence, l'argument contre l'inexistence d'un antécédent préalable à la nominalisation de la proposition principale cesse d'être une garantie du programme transformationnel de la nominalisation interne si on ne limite pas la prédicativité du contexte gauche de la relative, antécédent inclus, uniquement à une proposition principale canonique.

Il nous semble par contre que Pierrard (1992: 197-199) a raison en faisant remarquer que les "défaillances" dont parle Le Flem concernent, non pas la constitution de la nominalisation interne elle-même, mais l'adaptation de celle-ci au co(n)texte verbal et énonciatif. Cela permet d'expliquer la différence entre, d'une part, un "adjectif de discours" *qu- P* fonctionnant comme une épithète qui détermine l'antécédent conjointement avec les prédéterminants de celui-ci et, d'autre part, un "adjectif de discours" *qu- P* fonctionnant comme un "adjectif détaché" (apposition) dont le support d'incidence est le SN antécédent tout entier (*Prédéterminant[s] + N*). En ce qui concerne les adaptations cohésives, dont celle d'extensité, elles se règlent au dernier moment (M5) de l'intégration du "nom fonctionnel" dans la principale: M3 (Ébauche de :) *On doit inventorier les livres* → M4 (Nominalisation interne:) *livres qu'on doit inventorier* → M5 (Intégration dans la principale et adaptation cohésive:) *Il m'a passé les/ces/tous les [livres [qu'on devait inventorier]].*

La critique essentielle que l'on peut faire de la nominalisation interne de Guillaume dérive de l'unité d'incidence qu'il établit entre les nominalisations interne et externe. En effet, le "nom de discours" *que P* (la complétive) qui assume les fonctions de sujet et de régime, ne peut être en fait qu'un substantif de discours, comme le substantif de langue, qui assume ces mêmes fonctions :

- (9) a *Je souhaite qu'il arrive/son arrivée.* (COD)
 b *Qu'il vienne ou pas/sa venue n'est d'aucun intérêt pour moi.* (Sujet)

Or, on le sait, pour Guillaume et pour la théorie orthodoxe psychomécanique, l'incidence du substantif est interne. Le parallélisme invoqué entre nom (substantif) de langue et "nom de discours" demandait donc un substantif, extrait de la sous-phrasé "ébauchée", qui servît de support substantival à la relative, pour que l'ensemble *Antécédent + Relative* s'érigât en SN avec, comme noyau, ce substantif-antécédent. Car, si la relative s'érigait toute seule en "substantif de discours", il lui faudrait une suite de "translations" à la Tesnière, lourde et peu vraisemblable : catégorisation (substantif de discours) → décatégorisation → recatégorisation (adjectif de discours).

Dans une perspective systématique révisée, nous proposons :

1.- de maintenir la préexistence de l'antécédent comme un élément qui supporte une nouvelle prédication expressivo-énonciative, même s'il n'existe pas de proposition principale (8a);

2.- de reconnaître partout au "substantif de discours" *qu- P* (relative ou complétive), les mêmes disponibilités fonctionnelles (mais non pas sémantiques : *vid.* section 3) de rection (*vid.* sections 3 et 4) qu'au substantif de langue, dont l'incidence interne de pure concevabilité cache, contrairement au modèle orthodoxe de la psychomécanique, une incidence externe en phrase (Ferrerres Masplá, 1994 ; Le Flem, 1984:121; 1989a: 35)². Cette analyse correspond à l'intuition traditionnelle, selon laquelle la

2. Nous rejoignons sur ce point Tesnière, pour qui "(...) du point de vue structural (...) le sujet est un complément comme les autres" (Tesnière, 1969: 109).

relative se comporte comme un adjectif épithète postposé au substantif et qui présuppose ce substantif. Avec le(s) prédéterminant(s), la relative détermine le substantif. Le test de proportionnalité pronominale (*ce N-là, celui-là*) confirme ce sentiment :

- (2) d *Passe-moi les livres qu'on doit inventorier.*
- e *Passe-moi ces livres-là.*
- f *Passe-moi ceux-là.*

3. LA NOMINALISATION EXTERNE

L'aspect trop mécanique de l'ordre d'apparition des noms de langue (d'abord) et de discours (ensuite) dans l'analyse guillaumienne cache des servitudes liées à la sémantique³. Ainsi, contrairement à la théorie guillaumienne, certains SN comme celui de (10b) sont dérivés de *que P* (10a), contrairement à l'ordre proposé par Guillaume, et gardent les arguments du verbe de la complétive:

- (10) a *Nous souhaitons que Marie parte.*
- b *Nous souhaitons le départ de Marie/son départ.*

Mais certains verbes recteurs comme *attendre* sélectionnent des *SN* ou des *que P* avec des contenus sémantiques différents ("moment" [3a] / "événement" [3d]). Un *SN* non dérivé de *que P* peut d'ailleurs cacher des arguments rattachés à un verbe explicite dans une complétive assertive ou interrogative indirecte :

- (11) *Il a prouvé son courage/qu'il avait du courage/quel était son courage.*

Et certains verbes sélectionnent conjointement, dans la même phrase, un argument syntaxique nominal et propositionnel, en relation d'incidence support-apport, ce qui interdit d'y voir deux arguments sémantiques équivalents et d'accepter la commutation *SN/que P*, contrairement à la thèse guillaumienne. L'alternance peut se doubler (12) ou non (13) d'une équivalence de construction et de sens :

- (12) *Nous avons exigé à mon ami qu'il refuse/de refuser/son refus.*
- (13) *Nous avons persuadé notre ami qu'il refuse/de refuser/*son refus/de son courage.*

3. Des études récentes soulignent l'importance des restrictions sémantiques dans l'alternance *SN/infinif/que P*. En particulier: Grimshaw (1979), Willems (1981), Rochette (1993). Dans cette section, nous suivons de près Boone & Léard (1995) dans le domaine de la prédication et des structures sémantiques/syntaxiques des complétives.

L'identité fonctionnelle *SN* et *que P* est donc soumise à des conditions de restriction prédicative du verbe recteur. Elle demande des adaptations structurales de tout ordre en accord avec le verbe de la proposition principale. C'est d'ailleurs ce que fait explicitement Guillaume, par exemple dans sa leçon du 13 avril 1944, en ce qui concerne la concordance temporelle de la complétive dans *Lui avez-vous dit que j'étais là?*, *Lui aviez-vous fait savoir que vous viendriez?* (Guillaume, 1990: 245), immédiatement après avoir expliqué son programme génétique des nominalisations interne et externe (1990: 243-244). Or, l'adaptation n'est pas seulement d'ordre temporel et modal, celle qui a surtout inquiété Guillaume, elle concerne aussi d'autres domaines largement inexplorés par lui. Dans le cadre limité de cette contribution, on se contentera de quelques illustrations.

Certains verbes régissent uniquement des *SN* et n'admettent pas *que P* parce qu'ils sélectionnent la classe sémantique "objets" (14), d'autres uniquement des *que P*, parce que le prédicat parle de "relations" événementielles (15), et n'admettent même pas un substantif dérivé d'un verbe (16). La construction indirecte/directe (17) souligne la différence sémantique des arguments. Avec un même verbe régissant, l'alternance peut d'ailleurs se doubler d'une différence sémantique de ce verbe, ce que soulignent la pronominalisation différente *le* (18a)/*ça* (18b, en "rection forte": *vid. infra*) ou la permutation sans *que* (18c, en "rection faible": *vid. infra*) :

- (14) *Je connais la chanson* /**que P*.
- (15) *Je pense qu'il a raison* /**SN*.
- (16) *Je crois qu'il partira* /**son départ*.
- (17) *Je pense à ses difficultés* / *Je pense qu'il a des difficultés*.
- (18) a *J'estime cet étudiant* / *Je l'estime* /**J'estime ça*.
- b *J'estime que cet étudiant fait d'énormes efforts* / *J'estime ça* /**Je l'estime*.
- c *Cet étudiant fait d'énormes efforts*, *j'estime*.

Il peut exister une correspondance sémantique entre un *SN* dérivé d'un verbe, un infinitif et une proposition *que P*, l'infinitif exigeant un support personnel identique des verbes régissant et régi (19). Mais cette alternance n'est pas l'apanage de tous les verbes recteurs (20). Et quand elle existe en partie (**SN*/Infinitif/*que P* : [21]), ce n'est pas avec le même sens. Certains verbes recteurs n'admettent que le *SN*, parce qu'ils parlent d'objets (22). D'autres, comme *commencer*, au sens aspectuel inchoatif, admettent un infinitif ou un *SN* (23a, b), mais dans les deux cas (Rochette, 1993: 80-81), le verbe aspectuel et son expansion infinitivale ou substantivale concernent un seul événement (ce que prouve la non-pronominalisation avec *le* de l'expansion à droite), le *SN* étant interprété comme un processus verbal dérivé par éclipse de l'infinitif de la périphrase verbale et non pas comme le complément de *commencer*:

- (19) *Elle souhaite le départ de son ami* / *partir* / *que son ami parte*.
- (20) *Je regarde le départ de mon ami* / *partir mon ami* /**que mon ami part*.
- (21) /**Je sais le jeu* / *Je sais jouer aux échecs* vs. *Je sais que tu joues aux échecs*.
- (22) *Il donne une aumône* /**Infinitif* /**que P*.

- (23) a *Jean commence à lire un nouveau livre*/**Jean le commence*.
 b *Jean commence un nouveau livre*.

La priorité donnée aux contraintes de sélection sémantique du verbe recteur permet de comprendre les différences de cohésion entre des verbes recteurs différents avec la même structure syntaxique en *que P*. Blanche-Benveniste (1989) parle à ce propos de “verbes recteurs forts” vs. “verbes recteurs faibles”. La rection forte (exemple 24a-d), évidente surtout avec le mode subjonctif dans le verbe de *que P* (24a), se dégage par l'impossibilité de déplacement de la complétive (avec effacement de *que*: 24b)], par la prononciation pleine de *que* [kɑ], par le test de pronominalisation (proportionnalité *que P/ça/le* [24c]) et, à la limite, par le “double marquage” (24d) ; la rection faible (26) permet la prononciation [k] de *que*, le déplacement de *que P* (mais sans *que*, à la manière d'une incise) et elle a des marques spécifiques d'énonciation (emplois personnels et temporels limités, intonation particulière). Le passage de la rection forte à la rection faible (exemples [25]/[26]) d'un même verbe (*croire* : “accorder sa croyance”/“à mon avis”, Blanche-Benveniste, 1988: 62) n'est pas sans rappeler la théorie guillaumienne de la subduction interne, en accord avec ce que nous soutenons ici, à savoir la priorité qu'il faut accorder au contenu sémantico-prédicatif du verbe recteur. Ce contenu n'exclut d'ailleurs pas, tant s'en faut, le contenu énonciatif, par exemple le point de vue subjectif (Boone, 1994: 38), évident en (26b). Il permet à l'énonciateur d'évaluer personnellement le contenu de *que P*, avec un verbe recteur modalisateur, support de l'énonciation et non plus strictement support prédicatif de *que P*:

- (24) a *Je veux que Maire vienne*.
 b **Marie vienne/vient, je veux*.
 c *Je le veux/Je veux ça*.
 d *Je le veux/Je veux ça, que Marie vienne*.
 (25) *Je crois que Pierre est innocent/Je crois ça/Je le crois*.
 (26) *Je crois bien qu'il (que [k/kɑ] ça) va pleuvoir/Il va pleuvoir, je crois bien/? Je le crois bien/*Je le crois bien, qu'il va pleuvoir*.

On a vu plus haut (exemples [18a]/[18b]) que l'opposition pronominale *ça* ou *cela* (proportionnels à *que P* = un procès)/*le* (proportionnel à un *SN* = un être concret) permet de dégager d'autres différences sémantiques d'un même verbe recteur.

4. QU- P : SYSTÉMATIQUE ET SUBORDINATION

Allant au-delà de l'analyse strictement syntaxique (analyse traditionnelle, Tesnière, grammaire générative), la psychomécanique relie le problème de la nominalisation en *qu-* au statut morpho-sémantique du système de langue *qui-quoi-que* et à

ses actualisations en discours. Notre analyse, déjà ébauchée précédemment (Ferrerres Masplá, 1991: 43-47; 1994: 166) et sensiblement révisionniste⁴, se résume comme suit:

1.- La distinction entre pronoms supplétifs et complétifs dépend de leur autonomie syntaxique. Sont *supplétifs* les pronoms qui assument une fonction syntaxique (sujet, régime, attribut...) à l'intérieur de la phrase dont ils font partie: *qui* et *quoi* (sans ou avec préposition) et *que* (pronom relatif). Est uniquement pronom complétif celui qui n'assume pas de fonction syntaxique (sujet, régime, attribut...) à l'intérieur de la phrase dont il fait partie: *que* (particule comme dans les titres de chapitres [*Que philosopher, c'est apprendre à mourir, Montaigne, Essais, I, chap. XX*], conjonction ou élément d'une locution conjonctive comme dans *puisque*.).

2.- Systématique de *qui-quoi-que*, en langue. Le paradigme est formé de pronoms monosémiques. La *base sémiologique /k-/* (traduisant l'idéogénèse et la base de la morphogénèse) correspond au signifié de langue "être virtuel P3" (P3 = personne cardinale, unique), proposé par Moignet (1974: 183) et par Le Flem (1989, à paraître: 5-6). L'opération idéo-morphogénétique se développe par positions systématiques, qui donnent lieu à des oppositions de type binaire. Avec une prédicativité pleine: *quoi*, marqué [-H] (= "non-humain")/*qui-que*. Dans le deuxième membre du couple, apparaît une autre opposition: *qui*, marqué/*que*, non marqué. Le contenu phonétique (3 sons [kwa] → 2 sons, à voyelle plus tendue [ki] / à voyelle moins tendue [kə]) accompagne ce rapport paradigmatique prédicatif, qui va du "plus" au "moins" de prédicativité: + *quoi* → - [*qui* (+) → *que* (-)].

A l'intérieur de cette dernière opposition *qui/que*, *qui* (+) traduit un pronom supplétif allant d'un "plus" à un "moins" de prédicativité, ce qui s'actualise par une autonomie sémantico-syntaxique plus ou moins grande: 1) identification non anaphorique, en contexte large, avec le trait [+H], qui constitue la réalisation de sa "marque", et avec la fonction syntaxique (sujet, régime direct ou prépositionnel, attribut) qui lui revient par assomption d'une des valences de son verbe: pronom indéfini ou "relatif sans anté-

4. Pour les notions de pronom complétif/supplétif, *vid.* Guillaume (1973: 55; 1989: 213). Pour Guillaume (1973: 144) et Curat (1984) *qui* et *que* sont complétifs quand ils s'adossent à un nom (pronoms relatifs) et supplétifs dans les autres cas, *quoi* étant toujours supplétif. Moignet précise que le relatif a une incidence externe, de type adjectival, à l'égard de son antécédent (1981: 128). C'est le premier qui a essayé de rétablir l'unité de langue du paradigme *qui-quoi-que* (Moignet, 1974: 163-246; 1981: 187-190). Chez lui, la fonction intégrice de *qu-*, même pour les interrogatives directes ou indirectes et pour les relatives sans antécédent, s'accumule à la fonction (sujet, complément, *etc.*) dans la phrase nominalisée par le pronom et à une troisième fonction translative, dans le cas des relatives orthodoxes (incidence externe du pronom relatif à l'antécédent). Cette multiplication de fonctions apparaît également chez Le Flem (1989a: 37), même pour la conjonction *que* (Le Flem, 1989a: 37: support phrastique plus apport de "la personne morphologique" de *que* "à la personne objet du verbe principal", apport "totalement indémontrable", selon Pierrard, 1992: 203). Ce dernier auteur, Pierrard (1992), se limite à deux fonctions pour la relative orthodoxe (nominalisateur de phrase et fonction sujet, régime, *etc.* dans la sous-phrase). La répartition entre pronoms supplétifs/complétifs reprend, en nous citant explicitement (Pierrard, 1992: 204-205), la nôtre (Ferrerres Masplá, 1991: 47).

cédent" (*Qui trop embrasse mal étreint*) ; 2) contenu cataphorique ou d'appel à l'identification : "pronoms interrogatifs" (même type de fonctions syntaxiques, régime prépositionnel inclus) ; la "marque", de nature sémantique [+H], est traduite par son caractère tonique, qui correspond à une visée interrogative ; 3) identification avec un substantif ou un pronom antécédent, en contexte étroit, à gauche : "pronom relatif" [+/-H], selon l'antécédent (*L'homme/le roman/ce qui est arrivé...*), avec, comme réalisation de "marque", la fonction dynamique de sujet, fonction majeure dans la structure nucléaire de la phrase simple.

De son côté, *que* (-) est moins prédicatif que *qui*. En effet, *que* ignore les emplois de pronom indéfini et ses fonctions comme pronom interrogatif sont limitées. Mais, à son tour, il assume un "plus" ou un "moins" de contenu pronominal : pronom supplétif/complétif. Au pronom *supplétif* correspondent les actualisations discursives suivantes : 1) "pronom interrogatif", cataphorique, avec un contenu [-H] et excluant les fonctions sujet et régime prépositionnel ; 2) "pronom relatif", anaphorique, avec le contenu [+/-H] de son antécédent et une fonction non dynamique, mineure, de *non-sujet*, celle par laquelle se réalise la valence ou le terme de rection du verbe.

Que n'assume la fonction de pronom *complétif* que dans son actualisation comme "conjonction" (ou à l'intérieur d'une locution conjonctive) : son signifié de "pronom virtuel P3" est privé de tout contenu de représentation [+/-H], de genre vrai ou fictif, et ne peut donc assumer aucune fonction syntaxique caractéristique des pronoms supplétifs (sujet, régime, attribut...) Son contenu phorique (ni anaphorique ni cataphorique) purement virtuel se limite à donner à la sous-phrase qu'il introduit une assise thématique. La différence pronominale entre *que* supplétif et *que* complétif est du même ordre que celle qu'il y a entre *le* supplétif (COD) et *le* complétif (l'article, support de l'extensité du substantif). Comme le signale Tesnière (1969: 548), le rapport morphologique entre la conjonction et l'article sont évidents en anglais (*that/the*) et en allemand (*dass/das* [article neutre]), leur association étant possible en espagnol (*El que vengano o no me trae sin cuidado*).

Les pronoms *quoi-qui-que*, supplétifs ou complétif (uniquement *que* conjonction), n'assument qu'une fonction syntaxique et une seule, à l'intérieur d'une phrase ou d'une sous-phrase: ils ne sont apport à quoi que ce soit d'autre. Uniquement si le contenu est anaphorique, ce qui est le cas du pronom relatif (*qui, que, quoi*) ou adverbial (*que* : *Il chante mieux que tu ne le fais/quetoi*), la solidarité sémantique d'identification avec l'antécédent permet d'établir un rapport (sémantique) entre le contenu tout entier de la sous-phrase, dont le pronom-adverbe relatif fait partie, et l'antécédent. De son côté, le contenu phorique virtuel de *que* complétif (conjonction) rattachera la sous-phrase soit à un verbe recteur (proposition principale), dont il actualise la rection (fonctions sujet, régime direct, régime indirect dans le cas des locutions conjonctives), soit à d'autres antécédents en vue d'une détermination (complétive nominale dans *Le fait qu'il soit venu...*, adjectivale dans *Il est content que tu viennes, etc.*), soit à une phrase précédente (... *puisque P*) ou subséquente (*Bien que P,...*), voire à tout un énoncé précédent ou à une situation d'énonciation.

La subordination syntaxique n'a donc aucune nécessité de se voir doubler de "subordonnants". Elle est plus un fait de sémantique (prédication, rection) et de traits suprasegmentaux que de morphologie. Nul besoin de chercher un subordonnant dans la "subordonnée interrogative indirecte", ni dans la "relative sans antécédent", qui n'ont justement aucun antécédent substantival auquel se relier. Le test de pronominalisation prouve que c'est la sous-phrasé tout entière, pronom interrogatif/indéfini inclus, qui joue un rôle syntaxique par rapport au verbe recteur de la proposition principale (de régime direct en [27]) ou par rapport à la préposition, laquelle gouverne la fonction régime indirect de l'ensemble *Prép. P* par rapport au verbe recteur de la proposition principale (28):

(27) *J'aimerais bien savoir* ← [à ← *qui* (COI) *vous pensez*]/ça. (COD)

(28) *Pensez* ← [à ← [*qui* (sujet) *vous aime bien*]]/à lui. (COI)

S'il n'en était pas ainsi, dans la relative prépositionnelle, qui "renvoie peut-être tout le monde dos-à-dos" (Le Flem, 1989a: 37, à propos de l'exemple [29]), le pronom relatif "nominalisateur" (*qui*, en [29]) ne pourrait pas établir une incidence de la relative à un antécédent, incidence bloquée par la présence de la préposition :

(29) **L'horticulteur** ← [à ← **qui** (COI) *je posais la question...*]/*Cet horticulteur-là...* (Les mots en gras sont en rapport de solidarité anaphorico-sémantique, non syntaxique).

CONCLUSION

La nominalisation guillaumienne en *qu-P* répond à une intuition qui nous paraît bien fondée : c'est une ressource de la créativité du système pour parer aux insuffisances d'expression des noms de langue. Mais elle nécessite des ajustements importants. Les phrases en *qu-P* contiennent un verbe, noyau d'une prédication nouvelle, avec des arguments (ou actants) qui n'existent que dans les substantifs dérivés de verbes (*Elle souhaite que Pierre parte* → *Elle souhaite le départ de Pierre*), un ordre de filiation contraire à celui prévu par Guillaume. Le contenu de *que P* n'est donc presque jamais assimilable à celui d'un substantif: on est confronté à deux structures sémantico-syntaxiques autonomes, choisies en fonction du contenu prédicatif du verbe recteur. Pour sa part, la relative implique un antécédent identificateur du contenu du pronom relatif, pronom inexistant dans la phrase objet de la nominalisation interne de Guillaume. Il tire cette capacité anaphorique de sa position dans le paradigme *quoi/qui-que*. La capacité représentative de celui-ci est fondée en système et a des répercussions en syntaxe. Supplétif, il a une fonction syntaxique variable, selon son contenu sémantique (indéfini, interrogatif, relatif) dans la phrase ou la sous-phrasé dont il fait partie. Complétif, *que* n'a pas de fonction syntaxique par rapport au

verbe de la sous-phrasé et se limite à donner une assiette théétique à celle-ci, tout aussi bien que l'article le fait d'un *SN*. C'est la sous-phrasé tout entière qui, par mouvement phorique, trouve un support verbal ou autre pour remplir une fonction de complément (sujet inclus) ou de détermination. Ainsi conçues, les phrases en *qu-P* ne sont plus en rapport de subordination (avec des "subordonnants" formels), mais de juxtaposition, et néanmoins avec une dépendance d'ordre sémantico-prédicatif.

BIBLIOGRAFÍA

- BLANCHE-BENVENISTE, Cl. et Van den Eynde, K. *Analyse morphologique et syntaxique des formes QUI, QUE, QUOI, K. U.* Leuven, Département Linguïstiek, Preprint, Voorlopige Publikatie, 114, Leuven. 1987
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl. "Constructions verbales «en incise» et rection faible des verbes", *Recherches sur le français parlé*, 9: 53-73, G.A.R.S., Université de Provence, Aix-en Provence, 1988.
- BOONE, A. "La complétive : un cas de nominalisation externe ?", *Travaux de linguistique*, 27: 31-42, Duculot, Gembloux (Belgique), 1994.
- BOONE, A. et Léard, M. "L'alternance SN / Que P : arguments sémantiques et arguments syntaxiques", in Bat-Zeev Shyldkrot H, Kupferman L. (eds), *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone* : 75-94, John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 1995.
- CURAT, H. "Morphologie du pronom qui", *Revue de l'université de Moncton*, 17, 2: 59-75, 1984.
- FERRERES MASPLÁ, "«Subordonnées interrogatives indirectes» en espagnol et en français", 6ème Colloque international de psychomécanique du langage, Pont-à-Mousson, 2-6 juin, Recueil de textes, 37-50, 1991.
- FERRERES MASPLÁ, F. "Esp. et fr. qu- dans les «subordonnées interrogatives indirectes»", *Revue de linguistique romane*, t. 58, 229-230: 153-167, Société de linguistique romane, Strasbourg, 1994a.
- FERRERES MASPLÁ, F. "L'incidence guillaumienne : puissance explicatrice, insuffisances, dépassements", in J.F. Corcuera, M. Djian, A. Gaspar (eds) *La lingüística francesa. Situación y perspectivas a finales del siglo XX* : 149-163, Actas del coloquio organizado por el Departamento de Filología francesa de la Universidad de Zaragoza, Zaragoza, 4-6 de noviembre de 1993.
- GRIMSHAW, J. "Complement Selection and Lexicon", *Linguistic Inquiry*, 10, 2: 279-326, 1979.
- GUILLAUME, G. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-1949*, Série C, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, Grammai-

- re particulière du français et grammaire générale* (IV), 3, Klincksieck - Paris, Les Presses de l'Université Laval - Québec, 1973.
- GUILLAUME, G. Guillaume *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 1946-1947, Série C, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, *Grammaire particulière du français et grammaire générale* (II), 9, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Lille, Presses universitaires de Lille, 1989.
- GUILLAUME, G. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, 1943-1944, Série A, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, *Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française* (II), 10, Québec, Les Presses de l'Université Laval et Lille, Presses universitaires de Lille, 1990.
- LE FLEM, CL.D. "Pour une théorie de l'incidence réellement systématique", *Modèles linguistiques*, VI, 2: 109-127, 1984.
- LE FLEM, CL.D. "Relatives et nominalisation: quand Guillaume se fait transformationnaliste", *Linguisticae Investigationes*, XIII, 1: 23-41, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, 1989a.
- MOIGNET, G. *Études de psycho-systématique française*, Klincksieck, Paris, 1974.
- MOIGNET, G. *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1981.
- PIERRARD, M. "C'est à mon frère que tu parles: à propos des «opérations de discours» chez G. Guillaume", *Revue roumaine de linguistique*, XXXI/3: 259-266, 1986.
- PIERRARD, M. "La nominalisation de Propositions et la distinction *conjonction/relatif*", *Vox Romanica*, 51: 195-209, Francke Verlag, Basel, 1992.
- ROCHETTE, A. "À propos des restrictions de sélection de type aspectuel dans les complétives infinitives du français", *Langue Française*, 100: 67-82, Larousse, Paris, 1993.
- Tesnière, L. *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris, 1969 (2e éd).
- Willems, D. *Syntaxe, lexicque et sémantique. Les constructions verbales*, Université de Gand, Gand, 1981.